L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 30 JUILLET 1881.

—Nous trouvons dans une revue nouvelle intitulée la "Révolution Française," et dirigée par M. le docteur Dide, une apologie de la liberté illimitée de la presse. L'auteur, M. Anatole de La Forge, rappelle, à ce propos, un souvenir de la première Révolution :

Si les injures qui vinrent l'atteindre, si les calomnies atroces, sans nom, qui s'abattirent sur lui, ne changèrent sur ce point les convictions de Mirabeau.

Un jour, en mai 1798, sa sœur, Madame de Saillant, lui dénonce un libelle où Mirabeau était accusé de vol, d'empoisonnement, d'infamies de toute espèce.

Le grand orateur répond à Mme du Saillant que pareilles turpitudes n'altèrent point son amour pour la liberté de la presse.

"Oui, dérit-il, oui, tu as raison, ce libelle est infâme; mais c'est le mal d'un bien qui compense tous les maux possibles. Et ne me parle pas de renoncer du bien à cause du mal, car ceux qui réclament contre la liberté de la presse, sous prétexte des abus qui peuvent en résulter, ressemblent au Sénat de Carthage, qui, par un décret, défendit aux Carthaginois d'apprendre à danser et à parler grec, parce qu'un traître avait écrit à Denys qu'une armée carthaginoise partait pour attaquer les Syracusains."

Protection contre l'erreur à l'Hôtel de Ville.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet—Temps nuageux. Bon temps, vents d'est, Tamisbrairy et brumeux pendant une plus haut.

Thermomètre du 30 juillet 1881.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
Midi	88	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	85	29

Vendredi, 29 juillet, 2 h. 00 P. M.

Températures (Fahrenheit) dans les villes ci-dessous :

Augusta, Ga	91	Louisville, Ky	87
Galveston, Tex	86	Memphis, Tenn	90
Cairo, Ill	88	Mobile, Ala	90
Chicago, Ill	84	New-Orleans, La	88
Chattanooga, Tenn	91	New Orleans, La	89
Cincinnati, Ohio	86	Omaha, Neb	86
Corpus Christi, Tex	86	Pensacola, Fla	87
Corinth, Miss	90	Portland, Me	74
Dubuque, Iowa	81	Portland, Ore	78
Duluth, Minn	74	Saint Louis, Mo	88
Fort Smith, Ark	91	Saint Paul, Minn	84
Fort Worth, Tex	90	Vicksburg, Miss	91
Galveston, Tex	86	Washington, D. C	87
Indianola, Tex	86	Wilmington, N. C	86
Jacksonville, Fla	87	Yankton, Dak	82
Key West, Fla	86	Yazoo City, Miss	91
Knoxville, Tenn	88		

Moyenne des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta, Ga	5.00	Nashville, Tenn	1.10
Cairo, Ill	13.22	New Orleans	10.10
Chattanooga, Ga	9.03	Omaha, Neb	2.10
Chattanooga, Tenn	6.04	Pittsburg, Pa	4.10
Dubuque, Iowa	0.40	Shreveport, La	0.00
Florence, Ala	5.05	St Louis, Mo	17.24
Fort Smith, Ark	2.00	Vicksburg, Miss	6.00
Louisville, Ky	4.05	Yankton, Dak	0.00
Memphis, Tenn	14.07	Yazoo, Miss	5.00

Les chiffres du niveau des fleuves sont de 1875.

L. DURAND,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures

Mariages

Théodore H Marsh à Mlle Sarah E Anderson; Bruno J Lecompte à Mlle Odile C Livaudais; Arthur J Brugier à Mlle Marie A Rosig.

Naissances.

Mme Lionel B Gonzales, une fille, 21 juillet; D Palmisano, un garçon, 21 juillet; Joseph Mack, une fille, 1er juillet; Rabb D Dean, une fille, 28 juillet; Paul Dunn, un garçon, 7 juillet.

Décès.

Anne Abraham, c., 60 ans, cuis Girod et Prytania; Joseph Gongin, c., 28 mois, No 433 rue Dumaine; James Gaillard, c., 70 ans, Carrollton; Charles Hagans, c., 1 an, No 47 rue des Fossés; Ry Ray, 23 ans, cuis Dédrée et St-Claude, ép of Alice; Mathilde Kleinhaldt, 8 mois, Promenade Carondelet, près Broad; Mary Gardner, c., 15 ans, rue Poitras, près Annunciation; Jean Jaillebarner, 4 mois, paroisse St-Bernard; Christopher Copping, 64 ans, cuis White et Gentilly; Lizette Cadwell, c., 36 ans, No 268 rue Bienville; Marie Buchanan, c., 9 jours, Avenue Napoléon, près Saratoga; Raymond Corrigan, 30 ans, No 91 rue St-Jean, ép d'Orleans; Mme Martine Jouhel, 63 ans, No 146 rue Rampart, native d'Allemagne; Mary Hennessy, 14 mois, No 95 rue des Champs Elysées; Mme Wilhelmine Hoffman, 75 ans, No 180 rue Johnson, ép de Adam; Mme Lyons, c., 63 ans, No 87 rue Kerlerec; Mme Jeannette Mc L. Love, 35 ans, No 156 rue Calliope.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

Chas Kinnan, Différence, Md; H C Minor, Tex; P G Gonzales, Miss; R M Lisk, Buena Mot Co; C M Liddle, Mandeville, Miss; Wm S Jackson, St Louis, Mo; G A Hodges, San Antonio, Tex; P M Barrett, Jr, Mobile, Ala; Mrs J S Walsh, Galveston, Tex; S A McWillie et female, Ind N Odenal, Jamaica, donc enfants et servante, Jackson, Miss.

Arrêt d'une cour de district.—Dans la cause qui a pour titre : "Stoddart Howell et autres, vs. le Bureau de Santé", le juge Lazarus vient de rendre un arrêté connu dans le langage suivant :

"Je ne sais si le Bureau de Santé méconnaîtra entièrement les statuts de l'Etat et les arrêts de la cour suprême relatifs à l'interprétation de ces statuts.

"Si le Conseil municipal a méconnu ces statuts et entreprend ces pouvoirs en autorisant l'établissement de abattoirs dans les limites où ils sont prohibés par un acte de 1869, son action sans l'autorisation du Bureau de Santé ne peut avoir d'effet, en vertu de l'acte 248 de la Constitution de 1879.

"Si le Bureau de Santé, d'accord avec le Conseil municipal, autorisait l'érection d'abattoirs sans égard à l'interdiction contenue dans un statut de 1869, toujours en vigueur, quant aux limites en lesquelles l'abattage des animaux doit se faire, alors qu'il a été décidé par la cour suprême dans le procès de la Compagnie des Abattoirs Crescent City contre la ville de la Nouvelle-Orléans, les demandeurs auraient droit à l'indemnité qu'ils réclament.

"La cour se trouvera donc réduite à l'impuissance tant que les défendeurs n'auront pas agi. Rodrigues vs. R. P. Do. 29.

Ex-arrêt préliminaire est refusé."

Cour du juge Hillenberger.—M. A. Sambola remplace provisoirement le juge Hillenberger.

Thomas Gallagher, accusé de voies de fait, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Félix Ledoux, prévenu de bris de prix a été renvoyé de la plainte.

Louis Halbert et Willis Aycock ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle du police pour qu'ils n'aient jamais recours à l'exécution.

Pour Vincent et Mme Vincent, que Mme Gaspard accusait d'insultes et de voies de fait sur un bébé d'un mois, ont été renvoyés de la plainte, personne ne s'étant présenté pour témoigner contre eux.

Pierre Schumet et John Rosignol ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police. Ils étaient accusés d'avoir insulté un officier de police et de l'avoir gêné dans l'accomplissement de son devoir. Ils ont payé l'amende.

Philippe Bennett et John Dupre, accusés de bataille et de bris de prix; John Brandford, d'ivresse—ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Alfred Genoit, prévenu de s'avoir en un moyen d'existence; Wm. King, accusé d'ivresse, qui était sous le coup d'une condamnation de $250 pour dépensier de leur bonne conduite durant six mois.

Cour du juge Dewey.—Jim White, accusé de port d'armes cachées; John Pudner, d'ivresse à toute crosse, ont été renvoyés à la cour de police de district. Cautionnement de $250.

Moses Smith, c, prévenu d'avoir déchargé une arme sur un homme, dans l'intention de le tuer, a été requis de donner son cautionnement de $2500. Sur le chef d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, il a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police. Il a été déroué.

Thomas Tracy et George Comfort ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour bataille et bris de paix.

Andrew Gallagher était accusé de port d'armes cachées; le magistrat l'a renvoyé de la plainte, après l'a condamné à une amende de $5 ou à dix jours de geôle de police pour trouble.

"Fausse alarme. — Des cloches d'incendie ont sonné, hier soir, à cinq heures et demie; c'était une fausse alarme, provoquée par la batte No 32 et indiquant le gaz Tchoupitoulas, entre Orange et Hera.

Débit de drogues vénéneuses.—Voici le rapport important que le Dr Formento a présenté à ses collègues du Bureau de Santé sur le débit de drogues vénéneuses, et dont nous avons promis la traduction dans notre compte-rendu de la dernière séance du Bureau :

Monsieur le Président,

Je dois appeler votre attention et l'attention du Bureau sur un usage dangereux qui subsiste depuis trop longtemps déjà dans notre ville, de laisser les gens ayant pour nous de mettre un terme, s'il est en notre pouvoir de le faire. Je veux parler de notre incurie, de notre imprudence à tolérer le libre débit de drogues vénéneuses, de substances et préparations chimiques et remèdes patentés d'une nature dangereuse.—Des substances sont livrées à tout venant sans distinction aucune, vieux, jeune, blanc ou de couleur, intelligent ou ignorant, par le propriétaire des drogueries ou apothicaires de notre ville, voire même par l'épicier du coin, par les débitants et colporteurs de toute sorte. — Ces articles dangereux sont annoncés et mis en vente sans la moindre ingérence, sans la moindre opposition de la part d'aucune autorité, soit civile, soit sanitaire, et cela au mépris de lois, de réglements qui prohibent strictement la vente libre de ces substances. Mais ces lois, comme beaucoup d'autres dans notre pays, sont devenues lettre morte.

Un événement tragique qui a eu pour résultat, dans la même famille, la mort d'un enfant, beau et plein de santé, l'agonie et les souffrances de quatre autres intéressantes créatures ayant de huit à trois ans, vient de jeter l'épouvante dans notre ville. Toute une famille a été empoisonnée, mise presque toute entière à l'article de la mort, par Puffet d'une composition connue sous le nom de "Rough on Rats," poison terrible, qui, (lui ou tout autre de la même nature,) peut être trouvé dans presque tous les ménages de cette ville. Quand à la justice à faire son devoir, à convaincre et à punir le coupable s'il est vrai, comme il le paraît, que, dans ce cas, l'empoisonnement n'a pas été le résultat d'un accident, mais d'une machination diabolique.

Mais nous, les autorités sanitaires de l'Etat, il nous semble que, jusqu'à un certain point, nous sommes à blâmer, pour n'avoir point, comme cela existe dans certains pays, rendu impossibles de pareilles catastrophes, qu'elles soient le résultat du crime ou de quelque accident. Si un événement semblable à celui dont nous venons d'être témoins ne se présentait qu'une fois dans la cours de nombreuses années, encore serait-il de notre devoir, de chercher, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, à en prévenir le retour. Mais il n'est pas douteux que de pareils événements ne se reproduisent souvent. Crime ou accident, les empoisonnements sont fréquents ; mais ils passent inaperçus lorsque la mort ne s'en est pas suivi.

Le "Rough on Rats" a été analysé par un de nos amis, chimiste distingué, qu'il a constaté la présence excessive de l'arsenic. D'autres substances employées pour tuer les rats, les souris, les punaises, etc, ne sont pas moins vénéneuses, leur base étant généralement de l'arsenic, du phosphore ou de la strychnine.

Les lois qui réglementent le débit des drogues et médicaments, et prohibent la vente de substances vénéneuses, si ce n'est sur présentation d'une ordonnance de médecin, lui qui fait un devoir et une obligation d'entremêler les dites substances du mot "poison" écrit en grosses lettres, sont fréquemment et délibérément violées. De plus il est rare qu'elles soient observées, si elles le sont jamais. Ces lois s'appliquent-elles à un grand nombre de remèdes patentés ou médicaments de famille, qui sont d'une nature presque aussi dangereuse, qui ne sont, en fait, ni plus ni moins que de véritables poisons?

Quel est donc le remède? Comment prévenir, autant qu'il est humainement possible de le faire, le retour de pareils cas d'accidents résultant de l'usage de pareils articles? Je ne sais pas prêt à l'indiquer aujourd'hui. Mais le sujet est d'une importance telle qu'il s'impose à votre attention et réclame de votre part les plus énergiques efforts pour détruire le mal que j'ai signalé. Voilà pourquoi j'ai voulu porter la question devant vous, laissant à votre sagesse le soin d'adopter telles mesures préventives que vous jugerez nécessaires et efficaces.

Ce travail sans-t-il livré tout entier à notre digne Président, qui, lui-même, est un éminent chimiste, ou conférons-nous à un comité spécial la tâche d'étudier plus à fond la question et d'indiquer les mesures propres à prévenir et à déraciner un usage pernicieux, ainsi que les pénalités qui devraient être encourues, celles qu'il y aurait crime ou simple accident?

M. Booth a fait la motion que le Dr Formento fût chargé d'étudier la question et d'indiquer les moyens propres à prévenir le mal désigné par lui.

Le Dr Formento a fait observer que l'examen du sujet réclame les connaissances scientifiques les plus étendues, et a demandé, en conséquence, que le travail fût confié à un comité de trois, dont fût partie le président. Sur quoi, M. Booth, acceptant l'amendement, le Dr Janes a nommé le Dr Formento et le Dr Jamison.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Héritiers de Edgar Montégut à Basile de Lavergne, un terrain et bâtisses, ayant 36 pieds de face à la rue Rampart sur 91 pieds sur la rue Dumaine $4600

J A Latorre à Emile Mallez, quatre terrains et bâtisses, compris entre les rues Première, Dumaine, Rendon et St-Philippe, ayant chacun 28 pieds de face à la rue Première sur 154 pieds de profondeur $485

Wm Kernaghan à C. E. Girardey, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Esplanade, Chartres, Paix et Royale, ayant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 95 pieds de profondeur $3300

R. Roberts à Wm Roberts, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Gonzalès, Chestnut, Fabricaux et Peter, ayant 15 pieds de face à la rue Gonzalès sur 137 pieds de profondeur $1000

R. Roberts à Miss Ann Roberts, un terrain et bâtisses, situés entre les mêmes rues, ayant 15 pieds de face à la rue Gonzalès sur 137 pieds $1000

Sigmund Kistler à Mme S. D'Aquin, un terrain et bâtisses, compris entre les rues St Charles, Carondelet, Jackson et Josephine, ayant 71 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur $4400

Albert Dentzhan à George D Gedden, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur $150

Henry Schaller à Peter Motz, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Monique, St-Claude, Poètes et Roque, ayant 54 pieds de face à la rue Monique sur 63 pieds de profondeur $510

Julius Keiffer à Louis Schehan, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Washington, Carondelet, Gentilly et Bartonne, ayant chacun 29 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur $700

Jno. Cleary au Sycamore Powder Company, quatre terrains et bâtisses compris entre les rues Marks, Cambronne, Jefferson, et le nouveau Chemin Coquille. $100

Louis Halbert et Willis Aycock ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police pour qu'ils n'aient jamais recours à l'exécution.

A Lehman & Co à Louis Schwartz, un terrain et bâtisses; compris entre les rues Clio, Erato, St Charles et Carondelet; mesurant 50 pieds de face à la rue Clio sur 150 de profondeur $7000

E Bienvenu à Bradley Johnson, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Douaine, Bienville, Clinton et Potters, mesurant 25 pieds de face sur rues Potters et Clinton sur que profondeur s'étendant de l'une à l'autre rue $2500

Isaac Levy à Auguste Lebreton, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Remparts, Lafayette, Poydras et Dryades, mesurant 21 pieds de face à la rue Remparts sur 94 pieds $4250

Geo. A Hero à Mme Wm Mulford, 12 terrains et bâtisses compris entre les rues Adams, Commercial, Hilary et Mercerly $1500

Wm Mulford et femme à Geo. A Hero, 12 terrains et bâtisses, même que ci-dessus $1500

Vente du shérif (succession de T P Gentile) à O Delbouchet, deux pièces de terrains suivants : 1. Un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Charles, Gravier, Camp et Commercial Place, ayant 65 pieds de face à la rue St-Charles, sur 170 pieds de profondeur sur Commercial Alley; 2. Une langue de terre attenant ci-dessus $10,500

George A Hero à P A De Pass, un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Charles, Cadiz, Carondelet et Valence, ayant 75 pieds de face à la rue St-Charles, sur 153 pieds de profondeur $25500

G Baur à Geo A Hero, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Joseph, Jersey, Laurel et Arabella, ayant 30 pieds de face à la rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur $900

Mme Mary Beck et als à Geo A Hero, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Jersey, Laurel, Joseph et Arabella, ayant 30 pieds de face à la rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur $135

Voleurs.—M. Phelps, dentistille dans la rue Dauphine, près Pelleyrer, a, dans la nuit de jeudi à vendredi, enlevé dans le bassin de pistolet à un nègre qui essayait de s'introduire chez lui.

—Hier matin, vers une heure, quelqu'un a tenté d'entrer chez M. Andrew Hackett, demeurant dans la rue Claiborne, près Palmyre. La détonation d'un revolver l'a fait s'enfuir.

—Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé que M. Billiek, qui réside dans le même lieu, avait tiré, trois fois sur un inconnu qui essayait de pénétrer dans sa maison. C'est, sans doute, le même individu qui, depuis deux soirs, sonde le terrain de la localité.

Les policiens devraient avoir les yeux ouverts.

Paragraphes. — M. Louis Delbel, officier particulier du N. O. City Railroad Company a déchargé un coup de pistolet sur un nègre qu'il a vu, hier matin, à 2 heures, dans la forge de la compagnie, à coin St-Charles et Dublin.

—John Murrell, c, prévenu d'être voleur-nègre et compagnie, a été arrêté à l'encontre Jackson et Quatrième, Carrollton.

—Wm. Aspel, que Wm. S. Stoffman accuse de voies de fait, a été arrêté dans la rue Hampton, près Washington.

—Joshua Brown, prévenu de s'être enfui du comté de Hines, (Etat du Mississippi); où il est accusé par M. J. F. Austin, de lui avoir volé cinq cents piastres, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Gravier.

A la cour criminelle de district (section B—juge Lazenberg)—Jos Fabacer, Hy. Williams, Thomas McDonnell et Pat Mack sont accusés de voies de fait; Gus. Davis, d'attaque à main armée; Isaac Morgan, de blessures; Kate Shelly, Jh. Ryan, Pat Ryan, with, Joe Brown et Peter Mattlay, de vol; Peter Gorick, d'attaque dans une intention de vol.

L'affidavit fait contre J. J. Duffy, pour voies de fait, a été mis hors de cour.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 39 arrestations, dont 7 dans le premier "precinct," 12 dans le troisième, 7 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 5 dans le sixième, 1 dans le septième, 2 dans le sous septième, 1 dans le huitième, 1 dans celui du port, 1 dans celui des faubourgs. Elle n'en a pas opéré dans le deuxième.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. D. Bateman membre du jury de police du sixième ward de la paroisse Delhoste, en remplacement de M. W. J. Scott, décédé.

—Joseph Motre, petit nègre de treize ans, qu'Angelo Gorton accuse de lui avoir pris pour dix sous de pistaches, a été arrêté à l'encoignure Canal et Royale.

—Hier matin, à trois heures, deux coups de pistolet ont été tirés au coin des rues Magnolia et Gravier.

—Hier matin, vers deux heures, J. Donahoe a été arrêté dans la rue Tchoupitoulas, près Delord, pour ivresse et méchanceté.

—La police n'a pu découvrir qui avait tiré deux coups de pistolet, hier matin, au coin des rues Julie et Rampart.

—Ben Berryman ou Jim Walker, a, prévenu de port d'armes cachées, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Commune.

—Peter Vincent et Mme Vincent, que Mme Gaspard accuse d'insultes et de voies de fait sur un bébé d'un mois, qui été arrêtés dans la rue Bourgogne, entre Conti et Bienville.

—Un individu dont on ignore le nom est entré dans la cour de Mlle Maggie Kindle, coin Rousseau et Philippe. Quand on l'a vu, il poussait deux vaches dans la rue. On l'a poursuivi mais sans avoir pu l'arrêter.

—George McHenry a été arrêté dans la rue Tchoupitoulas, près Bordeaux, pour bataille et bris de paix.

—2ne Lenhord, que Mme Marie Webert accuse d'attaque et de tentative de viol, a été arrêté à Alger.

—Une vieille maison de la rue Aliz, près Elmire, Algar, appartenant à Mme Enright, s'écroula. Julia Smith, c, a été légèrement blessée par des morceaux de briques. Les meubles de Hettie Jackson ont été brisés.

—Quarante-quatre vaches, qui étaient dans le parc de la partie inférieure de la ville, ont été mises aux épaves du deuxième district.

—Pierre Schumett et Jean Rosignol ont été arrêtés sur le chemin de la Métairie, à l'intersection de l'Avenue Napoléon. Ils sont accusés d'avoir insulté un officier de police et de l'avoir gêné dans l'accomplissement de ses devoirs.

—Hier, vers quatre heures de l'après-midi, le fils de M. Peter Plaskwirth était sur un mulet, au coin des rues Mandeville et St-Claude; plusieurs jeunes personnes autres Joseph Machauer, âgé de quatorze ans, frappèrent l'animal sur le côté et sur les jambes; le mulet a lancé un coup de pied et frappé Machauer à la figure. La blessure est grave. Le jeune homme a été transporté chez lui, rue des Grande-Hommes, entre Marigny et Mandeville.

—Des enfants qui jouaient avec des allumettes, hier à quatre heures et demie de l'après-midi, chez M. N. M. Jenkins, dans la rue Toledano, entre Camp et Chestnut, ont mis le feu à la literie, qui a été endommagée ainsi que le plafond de la maison. Les réparations coûteront une vingtaine de piastres.

—M. T. N. Boylan, chef de la police, a reçu, hier, une lettre, de M. Francis A. Gôyel, juge de paix de Madisonville, paroisse St Tammany, en date du 28 du courant, lettre dans laquelle le magistrat lui envoie un "warrant"—ordre pour l'arrestation d'Addison Harvey, c, qui s'est échappé de Madisonville, où il est accusé d'avoir volé sa propre fille, Marie Elizabeth Harvey. Le juge dit, en terminant, qu'Harvey est un "desperado"—homme dévoué à tout—connu comme voleur de cochons, et que les gens de couleur de son voisinage le redoutent. Harvey est le nègre qui a commis un vol à bord de la goélette Try Again, et que le capitaine M. John Millot—pourvu d'un warrant, mardi dernier, sur le nouveau chemin coquillé. Nos lecteurs se souviennent peut-être que Harvey a été blessé, par l'officier Ryan, et qu'il est mort, le lendemain, à l'hôpital, des suites de sa blessure. M. Boylan a répondu au juge Goyel que Harvey n'est plus de ce monde.

—Mme Roach a été arrêtée, hier matin, à huit heures, dans la rue Gaud, près St-Charles, pour ivresse et bris de pain.

—Hier soir, à neuf heures, Wallace French, John Moynahan, William Sanmatyne se sont battus au coin des rues Remparts et Poydras. Ils ont été dérangés à la station centrale.

—Mme Ernest Firmin est morte, subitement, à sa résidence, No 195 de la rue des François.

Aux Retraites d'été dans le Nord.

De Chicago à Lake Minnetonka, deux trains par jour.

De Chicago à Milwaukee, quatre trains par jour.

De Chicago à St. Paul, deux trains par jour.

De Chicago à Madison, deux trains par jour.

De Chicago à Sheboygan et Kilbert Lake.

De Chicago à Spencer, deux trains par jour.

De Chicago à Marquette, le seul route.

De Chicago à Green Bay, trois trains par jour.

De Chicago à Neenah—Menasha, deux trains par jour.

De Chicago à Green Lake, deux trains par jour.

De Chicago à Lake Geneva, quatre trains par jour.

Aucun autre chemin de fer ne va à Green Lake ou à Lake Geneva.

Tous les trains ci-dessus se font par le Chicago et North Western Railway.

Le railway a seul des Palliman cars au Nord de Chicago.

Passez par Chicago en allant au Nord.

Les agents de billets de trois lignes de fer allant au Nord vendent des billets d'excursion via le "Chicago et North Western."

C'est le meilleur route pour tous les rapports.

De Chicago à Washington, plus tard. La ligne Milwaukee-Waukesha est presque terminée.

Demandez à votre agent de billets le Sleeping Car Route; il ne coûte rien de toutes les lignes de chemins de fer.

HOSTETTER'S
STOMACH
BITTERS

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Bulletin de la santé du Président.

Maison Blanche, 29, 8 h 30 du matin—Immédiatement après le pansement de la blessure du Président, hier soir, la fièvre commença pas après à tomber. Il a dormi très bien pendant la nuit. Ce matin il n'éprouve aucune fièvre. Il se sent tout à fait bien. Il n'a éprouvé ni douleurs ni douleurs 24 heures, ni depuis le 25 courant aucune raideur.

On s'attend, comme à l'ordinaire à une légère élévation dans la température.

Actuellement, le pouls marque 92, la température 98 4, la respiration 18.

F. HAMILTON,
BLISS,
BARNES,
WOODWARD,
E. REYBURN.

Officiel, 12 h 30, de l'après-midi—Le Président a très bien supporté le pansement de sa blessure, ce matin, et il s'est trouvé très peu fatigué. L'appétit est de la blessure, le sommeil et la quantité de la suppuration, et, en général, l'état du patient, tout cela est satisfaisant.

Il repose paisiblement et prend autant de nourriture qu'il en a besoin.

Pouls 98, température 98 4, respiration 19.

BLISS,
BARNES,
WOODWARD,
E. REYBURN,
F. HAMILTON.

Washington, 29.—A M. Lowell, ministre à Londres.

A 1 h. de l'après-midi, l'état du Président est très satisfaisant. Suivant le rapport des médecins on s'attend à un léger retour de fièvre, sous tard dans l'après-midi. Elle doit les reproduire tous les jours, pendant quelque temps encore.

BLAINE, secrétaire.

Officiel. (Sans date).

Le Président a passé une excellente journée. Il a eu un long sommeil depuis le bulletin de midi. L'accès de fièvre est venu plus tard, et n'a pas été si fort qu'hier. La suppuration a été abondante et la blessure a une bonne apparence.

Actuellement le pouls marque 98, le température 100, la respiration 20.

BLISS,
BARNES,
WOODWARD,
E. REYBURN,
F.H.HAMILTON.

Au ministre Lowell à Londres :

Le fièvre du Président a été petite après-midi, moins forte qu'hier. A cette heure, 11 heures et demie du soir, elle a presque disparu entièrement.

La température est presque normale. Sa blessure est en excellent état. Il va très bien et les médecins en témoignent leur satisfaction.

BLAINE.

Bien officiel.

Maison Blanche, 11 heures et demie du soir—Le Président a passé une très bonne journée. Il y a un vapeur très sensible dans sa situation surtout si on la compare à celle d'il y a trois jours.

Il a pris dans les quinze heures qui viennent de se passer une nourriture au moins aussi abondante qu'à l'ordinaire, et ses forces physiques se sont accrues. L'accès de fièvre ordinaire a été modéré aujourd'hui.

Le maximum de température a été d'un degré plus bas. La suppuration a été abondante et d'une excellente qualité.

Après la visite du soir, la fièvre a commencé à tomber; le patient s'est mis à dormir; il ne s'est presque pas réveillé depuis.

Il est actuellement sans fièvre; le pouls est au-dessous de 100, la température et la respiration sont normales.

Ouverture du parlement Péruvien.

Calderon élu président définitif.

Panama, 29—Les dernières nouvelles du Pérou sont du 11 courant. Le dimanche 10, un quorum a été définitivement obtenu à Magdalena.

Le congrès péruvien a été organisé, les affaires législatives ont commencé. Un grand nombre de spectateurs assistaient à la première séance régulière. A l'ouverture le président Calderon occupait le fauteuil.

Le message présidentiel est un court document. Il expose les difficultés, les dangers dont est entouré le gouvernement provisoire. Jamais peut-être le pays n'a été appelé à faire un message officiel dans des circonstances si pénibles.

L'armée chilienne est en possession de la capitale. Un rival, prétendant au pouvoir, parcourt l'intérieur avec une armée sous son commandement, bien plus forte que les faibles recrues qui reconnaissent l'autorité du gouvernement provisoire.

Pas d'archives; pas de trésor; pas de revenu—des ministres avec des portefeuilles vides—les uns que des documents obligeant les faire en grandes de Prado et de Pierola qui sont cause de la perdition du Pérou. Prado et Pierola sont voués à la condamnation du peuple.

Le président Calderon présente aux deux corps législatifs un double travail : 1. Le rapport de l'élection présidentielle; 2. un projet loi notoriété pour l'arrestation d'Addison Harvey, c, qui s'est échappé de Madisonville, où il est accusé d'avoir violé sa propre fille, Marie Elizabeth Harvey. Le juge dit, en terminant, qu'Harvey est un "desperado"—homme dévoué à tout—connu comme voleur de cochons, et que les gens de couleur de son voisinage le redoutent. Harvey est le nègre qui a commis un vol à bord de la goélette Try Again, et que le capitaine M. John Millot—pourvu d'un warrant, mardi dernier, sur le nouveau chemin coquillé. Nos lecteurs se souviennent peut-être que Harvey a été blessé, par l'officier Ryan, et qu'il est mort, le lendemain, à l'hôpital, des suites de sa blessure. M. Boylan a répondu au juge Goyel que Harvey n'est plus de ce monde.

La fièvre jaune à la Havane

Washington, 29—Des avis reçus de la Havane par le bureau national de santé rapportent que, pendant la semaine finissant le 18 juillet, il y a eu 14 décès de la fièvre jaune, 8 de la petite vérole et 5 de la fièvre typhoïde.

Le nombre des décès provenant de toute sorte de causes s'est élevé à 135, pendant la semaine finissant le 23 juillet.

Il y a eu 21 décès de la fièvre jaune, et environ 120 cas dans la ville.

Les rapports constatent que la fièvre a envahi le personnel des marine à Cienfuegos, et que le brick américain Arinton et la barque espagnole Valadera, partis pour Philadelphie, sont des navires dont il faut se défier.

Les funérailles du colonel Burch, secrétaire du Sénat.

Washington, 29—Les funérailles de feu le Col. Burch, secrétaire du sénat des Etats-Unis, ont eu lieu, à sa résidence, à 5 heures de l'après-midi. Des trains sont partis pour Nashville, Tenn., à 9 h. 30. Les porteurs du poêle étaient les sénateurs Blair, N. H., Jones, Nevada, Pugh, Alabama, Butler, Caroline du Sud, Johnston, Virginie, Col. Bright, ancien ami du Col. Burch, comme, et le Capt. Bassett, sergent-d'armes assistant.

Le terrible dictateur Melbyr.—Rapport de l'officier du Royaume.—Faits curieux.

Washington, 29—Le député-collecteur Nous rapporte au commissaire du Revenu intérieur qui, aussitôt qu'il eut appris que l'on avait tué le député-collecteur Brighton, les députés Bytone et Kana partirent pour Central City, du Sud, accompagnés d'autres officiers, ils trouvèrent Knight un de ceux qui se trouvaient avec Brayton à Early, l'emmenèrent avec eux comme témoin dans l'enquête. A leur arrivée à Central, ils trouvèrent une grande foule assemblée, et, parmi elle une grande excitation.

L'enquête étant commencée, ils ne purent rien apprendre sur l'endroit où pouvait se trouver McDoy. Personne n'a voulu les conduire à la maison de McDoy. La propriétaire de l'écurie publique refusa de louer des chevaux aux officiers. Le cadavre de Brighton avait été laissé à l'abandon par le peuple. On en prit soin, et il fut transporté à Greenville.

Le peuple se rendit à la résidence de McDoy; elle était déserte. La distillerie de McDoy a été détruite. On a tout fait pour tromper les officiers dans leurs recherches de McDoy. Le jury du coroner a rendu un verdict comme quoi Brighton avait été tué par des inconnus.

Ce verdict a été rendu en dépit de ce fait que de tous ceux qui McDoy était vu en ville, et avait déclaré ouvertement que s'était lui qui avait tué l'officier du revenu, et qu'il était à la recherche des autres pour les tuer également.

La distillerie de McDoy était en opération depuis deux ans, à deux milles du village de Central.

McDoy est un homme très dangereux. Toutes les fois qu'il venait au village, pris de boisson, les marchands fermaient leurs magasins pour les rouvrir aussitôt qu'ils le savaient hors de la localité.

On croit que McDoy est encore caché dans Central. Il ne craint guère de l'être condamné par les cours d'Etat. Il se rendra bientôt lui-même aux autorités d'Etat. Ces dernières n'ont pris aucune mesure pour l'arrêter.

La difficulté de cette arrestation vient principalement de ce que la population, si elle ne sympathise pas avec lui, le redoute énormément. Par conséquent elle ne fait son soutien; elle le protégera contre les officiers du revenu qui ne peuvent compter d'elle aucun renseignement.

FRANCE.

Protestation du gouvernement français contre la publication de la lettre du cardinal Guibert au Pape.

Londres, 29—On lit dans le Morning Post :

Nous apprenons qu'immédiatement après la publication de la lettre envoyée par le cardinal Guibert, archevêque de Paris, au Pape dans laquelle il lui exprime sa douleur des scènes scandaleuses qui ont eu lieu, lors du transfert des restes du Pape Pie IX, le marquis de Noailles, ambassadeur français en Italie, a fait une visite au ministre des affaires étrangères d'Italie et lui a exprimé le regret qu'éprouvait le gouvernement français de la publication de cette lettre.

Vente des diamants de la couronne.

Paris, 29—Un décret a été publié qui fixe les élections des membres de la Chambre des députés au 21 août, et le second scrutin de ballotage, le samedi suivant.

La Chambre des députés, malgré le désir exprimé par le gouvernement de ne vendre qu'une partie des diamants de la couronne, a voté un projet de loi pour la vente de la totalité. Le produit de la vente sera consacré au fond du musée.

Clôture de la session de la Chambre des Députés.

Paris, 29—M. Gambetta, président de la chambre des députés, a lu un décret qui clôt la session de la chambre. Il a dit que le pays jugerait le travail de la session et que chaque membre aurait à s'incliner devant ce jugement.

Il espérait que la politique de la chambre future serait inspirée par la volonté bien déterminée de travailler à la prospérité du pays.

Les pétitions pour et contre l'indemnisation des athées au Parlement anglais.

Londres, 29—Le nombre total des pétitions présentées à la Chambre des Communes, pendant la session actuelle du Parlement et demandant à la Chambre de n'apporter aucun changement à la loi qui exclut les athées du Parlement est de 1892. Elles portent 230,595 signatures. Le nombre des pétitions demandant le changement de la loi à cet égard est de 673 avec 115,951 signatures.

Navire écrasé par la lumière électrique.

Londres, 29—Le nouveau steamship Jarvisia est échoué par 98 lampes électriques.

Adoption du bill des terres en 3e lecture à la Chambre des Communes.

1ère lecture à la Chambre des Lords.

Londres, 29—L